



1244, rue Principale
Nantes (Québec) G0Y 1G0
Tél : (819) 547-3655
Télécopieur : (819) 547-3755
Courriel : munantes@axion.ca
Web : www.munantes.qc.ca

Le 10 octobre 2014

Madame Lisa Raitt, Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Madame,

Le Conseil de la Municipalité de Nantes, à sa séance ordinaire du conseil du 7 octobre 2014, a adopté la résolution n° 14-10-193 concernant notre appui au Canadian Union of Postal Workers / Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes.

Nous vous envoyons, attachée à la présente, une copie de cette résolution.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accéder à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Municipalité de Nantes,

LL/rf

Lucie Lortitch,
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière

c. c. : cupw / sttp

Monsieur Denis Lemelin
Monsieur Christian Paradis
Monsieur Brad Woodside



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 octobre 2014 à la salle du conseil, située au 1244, rue Principale, Nantes. *Résolution à être approuvée par le maire et à la considération du conseil lors de la séance ordinaire* du 4 novembre 2014.

Sont présents :

Monsieur Jacques Breton, maire
Monsieur Bruneau Hébert, district #2
Monsieur Yvan Arsenault, district #4
Monsieur Adrien Quirion, district #5
Madame Lynda Bouffard, district #6

Sont absents :

Monsieur Éric Côté, district #1
Monsieur Claude Poulin, district #3

Les membres présents forment le quorum.

COPIE DE RÉSOLUTION # 14-10-193

Sauvons Postes Canada – non aux compressions

Considérant que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Considérant que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Considérant que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

Considérant que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Par ces motifs et sur la proposition de monsieur Yvan Arsenault, appuyée par monsieur Adrien Quirion, il est résolu :

Que la municipalité de Nantes demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Résolution adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME au Livre des *Délibérations*,
Ce septième jour du mois d'octobre 2014.

DONNÉ, à la Municipalité de Nantes, ce dixième jour du mois d'octobre deux mille quatorze.



Lucie Lortitch,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière